



Beauvais, 08 Octobre 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département de l'Oise, 100% utile pour les communes
Inauguration de l'extension du groupe scolaire de Saint-Crépin-Ibouwillers
Samedi 9 octobre à 10h30
3, rue des écoles – Saint-Crépin-Ibouwillers

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Alain Letellier, Conseiller général, Maire de Saint-Crépin-Ibouwillers, et Nicolas Desforges, Préfet de l'Oise, inaugureront l'extension du groupe scolaire de la commune ce samedi 9 octobre.

> Le Conseil général contribue à offrir de nouveaux services de proximité

L'inauguration de ce jour consiste en une opération d'extension du groupe scolaire, qui a permis la création d'un restaurant scolaire, d'un accueil périscolaire et de deux classes complémentaires.

Au total, l'extension représente presque 400 m² supplémentaires, qui bénéficieront aux 116 enfants de la commune et de Montherlant (dans le cadre du Regroupement Pédagogique).

L'ensemble des équipements prévus a été achevé en janvier 2010. **D'un montant de 710.277€, ils ont été financés à hauteur de 234 380 € (33%) par le Conseil général.**

Depuis 2004, le Conseil général a accompagné la ville de St-Crépin-Ibouwillers à hauteur totale de plus de 1,5 million d'euros sur différents projets, par exemple les aménagements de voirie ou encore l'aménagement des abords du Centre Philippe de l'Isle

> Le Conseil général, premier partenaire des collectivités locales, sur le plan financier et technique

De manière plus globale, les interventions du département en faveur des communes s'élèvent à 50 millions d'euros pour l'année 2010, suite à la Décision modificative n°1 qui vient d'être votée par la majorité.

Il s'agit d'un effort conséquent et d'un signe fort pour l'économie et l'emploi local : à travers l'aide aux communes, ce sont les entreprises et l'activité économique du Département qui sont confortées.

Le Conseil général conscient de l'importance de l'aide aux communes pour permettre notamment aux plus petites d'entre elles de poursuivre une politique dynamique en faveur de l'aménagement de leur territoire, souhaite poursuivre son effort.

Au-delà de ces aides financières, et face à une complexité croissante dans le montage de projets, le Conseil général de l'Oise a décidé de doubler son aide financière par un soutien technique et s'est doté de nouvelles structures de coopération pour venir épauler les communes du département, dans un esprit partenarial, avec : la Centrale d'achat public de l'Oise (CAO), la Société d'aménagement de l'Oise (SAO) et l'Association départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO).